



Le plat du pays

Impossible à prononcer – pour qui ne manie pas régulièrement la langue flamande – et surtout impossible à oublier ! Telle pourrait être la devise du Potje vleesch, ce plat typiquement dunkerquois. Son étymologie est pourtant simple : « pot » signifie pot ;

litre d'eau, de vinaigre et de vin blanc mêlée d'une poudre de gelée. La cuisson dure trois à quatre heures, avant de laisser refroidir pour laisser prendre la gelée une douzaine d'heures environ. Le plat, une fois confiné, se sert avec des spécialités locales, frites



Le Potje vleesch.

« je » de et « vleesch » viande ; mon tout donne donc le pot de viande ou pot au feu. L'une des plus anciennes traces de cette préparation remonte au XIV^e siècle. Un manuscrit intitulé le « Viandier du Taillevent » décrit la recette du Ketelvliesch (viande en marmite), que l'on disposait après cuisson en petits pots pour devenir Potje vleesch. Ce mets est donc un mélange froid de quatre viandes en gelée, veau, porc, poulet et lapin aromatisés aux herbes. Ensuite tout est question d'ingrédients, de temps et d'un zeste de savoir-faire. Oignons, thym, laurier, vin blanc et vinaigre de vin s'associent à la viande pour parfaire le plat. Il suffit d'alterner successivement, dans une terrine, oignons, condiments et viandes ; de recouvrir l'ensemble d'une préparation d'un tiers de

ou pommes vapeur, accompagné d'une autre célébrité : la bière. Astuce d'un grand chef qui a tenu à garder l'anonymat : la poitrine de porc, le lapin et les cuisses de poulet doivent avoir exactement le même poids. Le Nord gastronomique c'est une grande richesse de plats et de desserts tous aussi succulents que différents. Bon appétit !



La fameuse tarte au sucre...

à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bourbourg : Ancienne prison du XVIII^e s. – balades en barques, bicyclettes nautiques en saison – visites guidées de l'église Saint-Jean-Baptiste du Vieux Bourbourg (03.28.65.83.83).

Grande-Synthe : Le Puythouck : espace naturel protégé, parcours de santé, (animations dernier week-end/mois) (03.28.21.64.24).

Pitgam : Visites du moulin « Den Leeuw » en saison (03.28.62.10.90).

Manifestations annuelles

Bourbourg : Cortège des géants Gédéon, Arthurine et Florentine en juin (03.28.65.83.83).

Grande-Synthe : Salon du Modélisme en janvier (03.28.21.69.93), Carnaval (bals adultes/enfants) en février-mars (03.28.27.84.10 /03.28.21.79.81), Saint-Eloi Expo en novembre (artisanat) (03.28.23.65.50).

Loon Plage : Carnaval (bandes et bals) en février, Festival de musique traditionnelle « Hetlindeboom » en juillet et Fête de la Saint-Martin (03.28.27.39.00).

« **RDV Nature et Patrimoine** » Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« **Retables de Flandre** » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme de Bourbourg - Rives de l'Aa : 03.28.65.83.83.

Office de Tourisme de Grande-Synthe : 03.28.27.84.10.

Office de Tourisme de Loon-Plage - Rives de l'Aa : 03.28.27.39.00.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Flandre Côte d'Opale



N° 22

Au fil de l'eau : Gracht et Haute Colme Looberghe (11 km - 3 h 40)

Canal de dérivation de la Haute Colme.



①

Randonnée Pédestre
Au fil de l'eau : Gracht et Haute Colme : 11 km

⌚ **Durée : 3 h 40**

➔ **Départ : Looberghe, église**

🚩 **Balisage jaune**

📄 **Cartes IGN : 2303 Ouest et 2302 Ouest**

②



Eglise de Looberghe.

L'avis du randonneur :

Circuit à la découverte de la Flandre maritime. Colmes, réseau de watergangs maillent le paysage. La meilleure période pour apprécier ce parcours s'étale d'avril à septembre.



Au fil de l'eau : Gracht et Haute Colme

(11 km - 3 h 40)

Départ : Looberghe, église.

1 Empruntez la RD 11 vers Bourbourg. Croisez au passage les ruines de l'ancien moulin communal à farine (site classé). Après le passage sur la Haute Colme, prenez en face puis à droite la rue de Coppenaxfort. Sur la gauche, le rideau d'arbres souligne le cours de la dérivation du canal de la Haute Colme. Laissez le chemin à droite et, au croisement suivant, coupez le Lang Gracht – cours d'eau de 16 km reliant la zone des Broucks (« marais »), sur le territoire de Looberghe, au canal de Bergues, au lieu-dit « les 7 Planètes ».

2 A l'intersection, prenez à gauche. Le chemin, après un coude à droite, rejoint une aire de repos. Arrivé aux berges du canal, suivez celles-ci à gauche.

3 Passez sous le pont et montez l'escalier. empruntez le pont (prudence) et par un deuxième escalier à gauche, rejoignez la berge opposée.

4 Franchissez le pont et tout droit suivez le chemin de terre (chemin du Petit Pont).

5 A son extrémité, continuez à gauche chemin du Vliet, puis tout droit rue de la Vieille Colme.

6 Virez à gauche et longez un secteur où subsistent maraîchage et pâturage. Plus loin, laissez à gauche le chemin des Huttes et allez tout droit.

7 Empruntez le pont sur le canal puis à droite l'escalier qui rejoint en contrebas le chemin de halage. Longez celui-ci tout droit.

8 Vous voici à l'embranchement du canal de la Haute Colme et de sa dérivation. Franchissez le pont, en empruntant la partie en bois, bifurquez à gauche en direction de Lynck. Continuez tout droit (RD 110, route de l'Hossenaere).

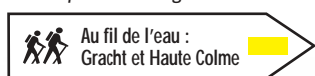
9 Dans le virage, quittez la RD 110 et poursuivez le long des berges du canal de la Haute Colme. Laissez la première petite route à droite.

10 Quittez le canal à droite pour la rue du Loodick-Veld. Elle offre des vues, au Sud, sur l'ancien talus maritime et, au Nord, sur le moulin et l'église de Looberghe.

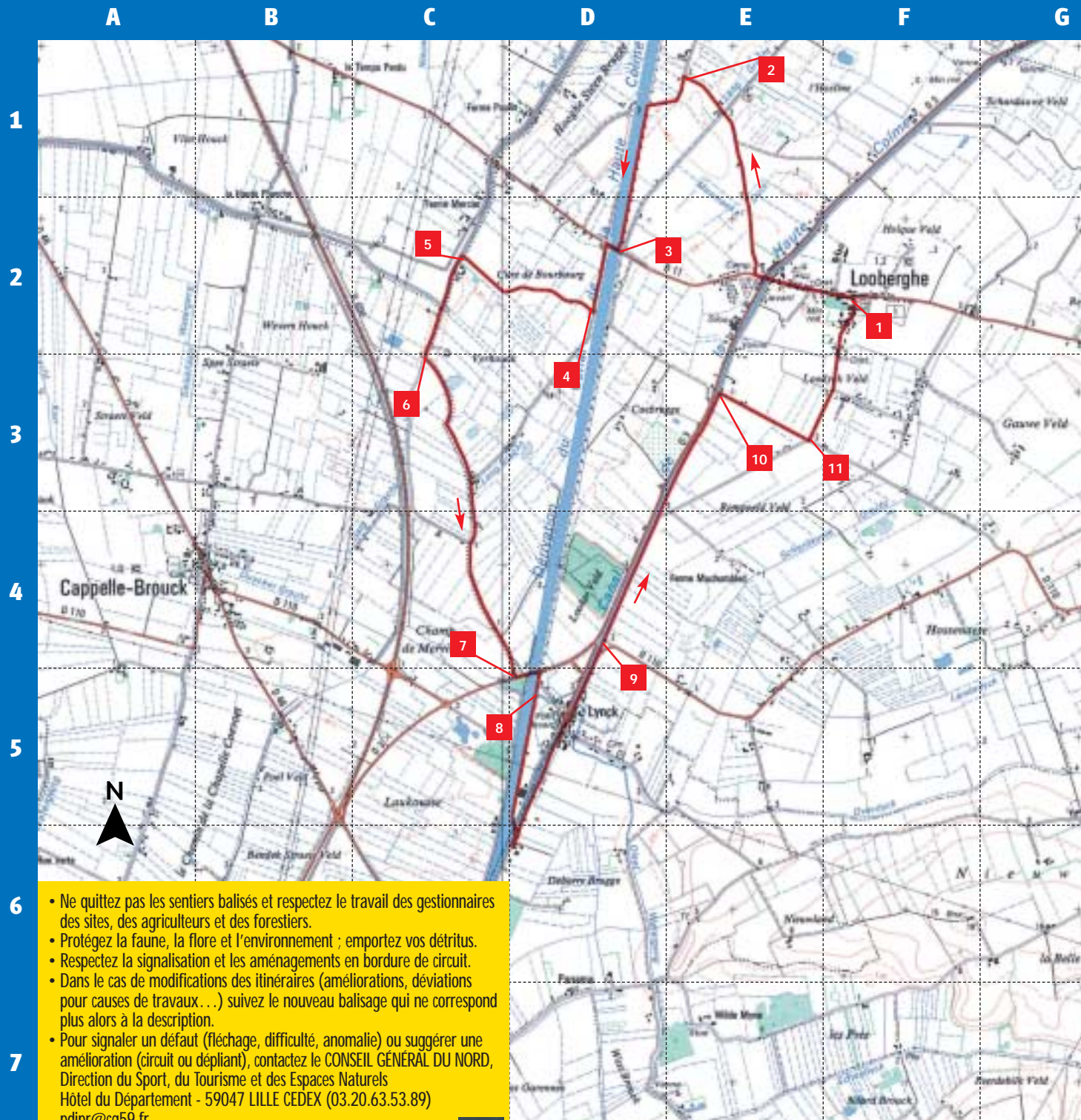
11 Au carrefour, rejoignez à gauche Looberghe, croisez la chapelle Sainte-Germaine et retrouvez l'église.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)
pdipr@cg59.fr